

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion du Comité
permanent des parlementaires de la région arctique**

Association parlementaire Canada-Europe

**Inari, Finlande
le 13 novembre 2012**

Rapport

INTRODUCTION

M. Ryan Leef, député, a représenté le Canada lors de la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (Comité permanent PPRA) qui a eu lieu à Inari, en Finlande, le 13 novembre 2012. M^{me} Shauna Troniak, du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement l'y a accompagné à titre de conseillère de délégation.

La Conférence des parlementaires de la région arctique (Conférence PRA) est un organe parlementaire qui réunit les délégations nommées par les parlements nationaux des États arctiques (Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède, États-Unis d'Amérique) et le Parlement européen. En font aussi partie les délégués permanents qui représentent les peuples autochtones, ainsi que des observateurs. L'organisme se réunit tous les deux ans. La 10^e Conférence a eu lieu à Akureyi, en Islande, du 5 au 7 septembre 2012¹.

La conférence adopte une déclaration et des recommandations adressées au Conseil de l'Arctique, aux gouvernements des huit États arctiques et à la Commission européenne. Le Comité permanent PPRA surveille de près la façon dont les gouvernements appliquent la déclaration de la conférence et prennent de nouvelles initiatives pour promouvoir la coopération dans l'Arctique.

Entre les conférences, c'est le Comité permanent PPRA, fondé en 1994, qui assure la coopération entre les parlementaires de la région arctique. La Conférence et le Comité permanent prennent des initiatives pour affermir la coopération dans l'Arctique et ils servent, plus particulièrement, de tribune parlementaire pour l'examen de questions qui se rapportent aux travaux du Conseil de l'Arctique. Le Comité permanent participe aux travaux du Conseil à titre d'observateur².

SOMMAIRE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente du Comité permanent, tenue le 7 septembre à Akureyri, en Islande, sont adoptés.

A. Parlement Sami de Finlande

Mme Tiina Sanila-Aikio, vice-présidente du Parlement Sami de Finlande, explique au Comité permanent le rôle, les fonctions et les activités du Parlement.

Le Parlement Sami de Finlande est une institution autogouvernée créée formellement en 1996 par la *Sami Parliament Act*.³ La *Constitution of Finland* reconnaît les Sami comme un peuple autochtone doté du droit de conserver et de développer sa langue et sa culture. Elle leur garantit également l'autonomie culturelle et linguistique dans leur

¹Voir le rapport de la 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique, Akureyri, Islande, du 5 au 7 septembre 2012, [Déclaration de la conférence](#).

² Conférence des parlementaires de la région arctique, [Page d'accueil](#). [en anglais seulement].

³ [Act on the Sami Parliament 1995 \(974/1995\)](#) [traduction non officielle, en anglais seulement].

région d'origine, conformément à l'*Act on the Sami Parliament 1995* et à d'autres lois⁴. Le Parlement se trouve formellement sous l'égide du ministère de la Justice, mais il fonctionne indépendamment de ce dernier puisqu'il possède ses propres règles de procédure, ses organes administratifs et ses méthodes comptables et de contrôle.

Constitué d'une assemblée plénière de 21 membres élue tous les quatre ans, le Parlement a pour fonctions notamment de faire des déclarations et de soumettre des propositions au gouvernement sur des questions liées à la langue, à la culture et au statut de peuple autochtone des Sami. L'assemblée plénière choisit un président et une commission parmi ses membres élus pour superviser les actions et l'administration du Parlement. Elle nomme également les membres des comités qui traitent les questions relatives à la culture, à l'éducation, à la subsistance, aux affaires sociales et de santé, à la jeunesse et à la langue des Sami.

Cette année, le Parlement a reçu un budget d'exploitation d'environ 1,6 million d'euros (2,1 millions \$CAN). Les priorités du Parlement actuel d'ici 2015 consistent notamment à appuyer la ratification de la Convention n°169 de l'OIT⁵ et le projet de convention nordique sur les Sami, la réforme de la *Sami Parliament Act* et la mise en œuvre d'un programme de revitalisation des langues sami.

M^{me} Sanila-Aikio s'est montrée préoccupée par les récents rapports faisant état de la suspension des activités de l'Association russe des peuples autochtones du nord (ARPAN). Après discussion des délégués, le Comité permanent convient du texte d'une lettre sur cet enjeu (Annexe 1 ci-jointe).

B. Stratégie arctique de la Finlande

M^{me} Hanna-Elina Koivisto, ministre des Affaires étrangères de la Finlande, donne un aperçu de la politique arctique de son pays.

La Finlande a publié sa Stratégie arctique en 2010⁶. Celle-ci a été préparée par un groupe de travail composé de représentants de plusieurs ministères nommés par le Cabinet du premier ministre. La stratégie est axée sur les relations extérieures et la coopération multilatérale dans sept secteurs prioritaires : l'environnement, l'économie, le transport et les infrastructures, les peuples autochtones, la sécurité, les organismes de gouvernance et l'Union européenne. Bon nombre des défis auxquels est confrontée la région arctique, comme les changements climatiques, ont une portée internationale par nature; c'est pourquoi la coopération multilatérale est essentielle.

Une nouvelle version de la Stratégie arctique est en cours d'élaboration et le groupe de travail devrait être en mesure de la rendre publique au printemps 2013. La politique mise à jour sera axée sur le savoir et l'expertise techniques que possède la Finlande et qui lui permet de travailler dans différents domaines en Arctique, notamment l'exploitation minière, le transport de marchandises et les technologies propres.

C. Échange d'étudiants en Arctique

⁴ *The Constitution of Finland 1999* (731/1999) [traduction non officielle, en anglais], articles 17 et 121.

⁵ Organisation internationale du Travail, *Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux 169* (1989).

⁶ Gouvernement de la Finlande, *Finland's Strategy for the Arctic Region*, juillet 2010. [en anglais]

Mme Outi Snellman, vice-présidente de l'Administration de l'Université de l'Arctique (UArctic), fait, pour le compte du Comité permanent, le point sur les activités organisées par l'UArctic dans le but de promouvoir les échanges d'étudiants dans la région arctique.

UArctic est un réseau mondial de recherche composé, à l'heure actuelle, de 146 établissements partenaires de la région arctique et de l'extérieur, dévoués à l'organisation d'activités de recherche dans plusieurs réseaux thématiques. Un nouveau plan stratégique, UArctic 2020, est en cours d'élaboration et il a été soumis à des processus de revue internes et externes. La revue externe se fait de façon continue, sous la présidence de Tony Penikett, du Canada.

Les connaissances et l'expertise en matière de questions arctiques ne sont pas centrées en un seul emplacement ou établissement universitaire. Chaque partenaire d'un réseau de recherche représente plutôt des fils de réflexion intellectuelle qui, ensemble, tissent une toile autour de l'Arctique. La mobilité et les échanges de la communauté étudiante revêtent donc une importance particulière dans l'offre d'une formation pertinente sur les enjeux de l'Arctique. De plus, grâce à ces échanges, surtout au premier cycle, les étudiants renforcent leurs liens avec le Nord et s'exposent à de futures possibilités d'études ou d'emploi dans le Nord.

Le projet de mobilité north2north d'UArctic a permis d'organiser des échanges d'étudiants partout en Arctique depuis 2002⁷. North2north reçoit du financement axé sur les projets provenant de plusieurs sources, notamment des gouvernements et des établissements universitaires. UArctic propose maintenant d'établir un programme de mobilité circumpolaire plus permanent, regroupant les huit États arctiques et fondé sur le modèle de north2north. Les dirigeants des établissements partenaires d'UArctic ont appuyé cette proposition dans une déclaration adoptée lors de leur réunion annuelle des 13 et 14 novembre 2012⁸.

Au cours de discussions avec les délégués, Mme Snellman fait remarquer que les avancées technologiques des dix dernières années ont grandement amélioré l'accès à l'éducation partout dans la région. Les étudiants doivent, toutefois, être inscrits dans un établissement partenaire pour pouvoir accéder aux programmes d'UArctic, offerts sur le campus ou en ligne. L'obtention de financement plus permanent pour des bourses et d'autres programmes représente un défi constant, mais il existe une volonté politique de créer davantage de possibilités pour les habitants de tout le Nord.

D. Centre d'information arctique de l'UE

M^{me} Paula Kankaanpää, directrice du Centre arctique de l'Université de Laponie, fait le point, pour le Comité permanent, sur les progrès accomplis en vue de l'établissement d'un centre d'information arctique de l'UE.

La Commission européenne, dans le cadre de ses efforts continus pour élaborer une politique générale pour la région arctique, a récemment consacré des fonds à une étude de faisabilité d'un centre d'information arctique de l'UE. Le centre coordonnerait

⁷ En 2011, north2north a organisé 154 échanges d'étudiants. Voir Université de l'Arctique, *UArctic Annual Report 2011*, p. 9. [en anglais]

⁸ Université de l'Arctique, *Draft 2012 Rectors' Forum Declaration*, 13-14 novembre 2012. [en anglais]

la recherche et le partage d'information au sein d'un réseau d'établissements de recherche, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, et agirait à titre de source fiable et pertinente d'information sur l'Arctique pour les responsables de l'élaboration des politiques de l'UE.

Le Centre arctique de l'Université de Laponie, situé à Rovaniemi, en Finlande, a soumis une proposition pour accueillir le nouveau centre. La Commission européenne devrait annoncer l'emplacement choisi d'ici la fin de l'année.

E. Coopération économique dans le Nord

M. Timo Rautajoki, directeur général de la Chambre de commerce de Laponie, en Finlande, présente un plan des occasions d'affaires dans les régions lapones du nord de l'Europe et de la Russie.

M. Rautajoki déclare que la Laponie présente un grand potentiel commercial. Les investissements cumulés partout dans la région atteignent 227 milliards EUR (295 milliards \$CAN), et on s'attend à ce que 125 milliards EUR (160 milliards \$CAN) supplémentaires soient investis au cours de la prochaine décennie. Jusqu'à maintenant, les secteurs les plus forts sont le pétrole et le gaz (35 milliards EUR) (45 milliards \$CAN); l'exploitation minière (18 milliards EUR) (23 milliards \$CAN); l'infrastructure de transport (23 milliards EUR) (30 milliards \$ CAN) et l'énergie éolienne (23 milliards EUR) (30 milliards \$CAN).

Les investissements en Laponie sont toutefois pratiquement invisibles pour les gouvernements et les entreprises de l'extérieur de la région. La Chambre de commerce de Laponie a récemment mis à jour son *Investment Catalogue of the European High North*, en vue du *2012 Arctic Business Forum*⁹. Le catalogue montre que la Laponie se trouve au cœur d'investissements majeurs dans les secteurs du tourisme, de l'exploitation minière et du transport. Les investissements dans le Grand Nord européen ont atteint 16 milliards EUR (20 milliards \$CAN) en 2012.

Les technologies minières sont un produit d'exportation important en Finlande, surtout à cause de l'évolution du rôle de Nokia et des exportations des technologies de l'information dans l'économie finlandaise. La Finlande doit se concentrer sur le développement des marchés des technologies minières respectueuses de l'environnement qu'elle fabrique et exporte. Par exemple, des investissements ont récemment été faits dans des mines, à Norbotten, en Suède, où 70 % des technologies utilisées sont finlandaises.

L'un des enjeux majeurs consiste à mettre sur pied une infrastructure de transport pour relier les collectivités et les axes de ravitaillement de la région. Des routes, des ponts et des voies ferrées sont particulièrement nécessaires dans certains endroits pour desservir diverses industries. Par exemple, aucun camion ne peut se rendre directement de Rovaniemi à la mine d'or de Kittila puisqu'il n'y a pas de pont et qu'en construire un coûterait 8 millions EUR. La construction des voies ferrées, dont l'industrie minière a besoin, coûtera des milliards d'euros. Les nouvelles zones de contrôle des

⁹ Voir la Chambre de commerce de Laponie, *Arctic Business Forum 2012*. [en anglais]

émissions de soufre, entrées en vigueur en janvier 2013, feront aussi augmenter les coûts de transport des marchandises dans la mer Baltique¹⁰.

Les délégués discutent des défis et des occasions liés à la poursuite du développement économique de la région. Le représentant du Canada souligne que le Conseil arctique est un forum important où discuter de développement économique durable et, plus précisément, des milieux de réglementation et des stratégies de gouvernance qui permettent aux habitants du Nord d'en tirer profit. En réponse à une question d'un délégué du Groenland/Danemark, M. Rautajoki indique que les modalités entourant la tenue d'études de l'impact social et culturel varient dans la région, malgré les incitations de la Chambre de commerce de Laponie auprès des entreprises à effectuer de telles études et à consulter la population. Répondant à une question de la délégation suédoise, M. Rautajoki déclare qu'il existe une bonne coopération transfrontalière entre les entreprises de la région, mais que la Chambre de commerce a besoin de plus de recherche et de soutien pour créer et coordonner des liens plus forts entre ces entreprises.

F. Expériences vécues lors de la 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique

Les délégués discutent de la dernière conférence qui a eu lieu à Akureyri, en Islande, du 5 au 7 septembre 2012.

Le président souligne que la conférence était très bien organisée et structurée; les présentations et les discussions qu'elles ont entraînées étaient particulièrement bien équilibrées et productives, et on pouvait discerner des liens solides entre les questions faisant l'objet de débats et la déclaration de la Conférence¹¹. Les délégués conviennent que le document intitulé *Gouvernance de l'Arctique, une région en pleine évolution*¹² s'est avéré utile pour centrer le débat vers l'intérieur, de même que pour donner une certaine visibilité extérieure au travail effectué, d'une part, durant la Conférence et, d'autre part, par le Comité permanent. Les délégués discutent de la nécessité d'intensifier la coopération avec les participants permanents durant les conférences et lors des réunions intermédiaires.

Les efforts de suivi des délégués comptent notamment des communications et des réunions au Parlement norvégien avec des représentants officiels et le ministre des Affaires étrangères. Le Comité permanent demande de plus à la présidence suédoise du Conseil de l'Arctique de prendre en considération la déclaration de la Conférence. Les articles écrits par le président et le délégué du Groenland/Danemark ont été publiés dans les médias de leur pays respectif. On incite les délégués à assurer le suivi de la déclaration de la Conférence avec leurs ministres responsables.

G. Sujets à l'étude du CPPRA jusqu'à la Conférence de 2014

¹⁰ Voir l'Organisation maritime internationale, *Special Areas under the International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL)*. [en anglais]

¹¹ 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique, *Déclaration de la Conférence*.

¹² Comité permanent des parlementaires de la région arctique, *Gouvernance de l'Arctique, une région en pleine évolution : Document proposé par le Comité permanent des parlementaires de la région*.

Les délégués discutent des sujets de discussion possibles en vue de la prochaine conférence de 2014, notamment :

- le potentiel d'investissement dans l'Arctique, notamment dans les technologies respectueuses de l'environnement, et les questions liées au transport maritime et aérien;
- les études de l'impact culturel et social du développement industriel et des ressources;
- la cartographie maritime et la collecte de données hydrographiques;
- les prévisions météorologiques et le partage des renseignements météorologiques entre les États de l'Arctique;
- l'élaboration et l'officialisation d'un programme d'échange d'étudiants.

Les délégués discutent également de la nécessité de poursuivre le dialogue au sujet du document de gouvernance de l'Arctique et de la transition du Conseil de l'Arctique vers le statut d'organisme de gouvernance. Les délégués conviennent de choisir les points de l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

H. Activités de rayonnement du Comité permanent

Les délégués discutent des efforts que fait le Comité permanent pour partager et communiquer l'information sur ses activités, et du besoin d'améliorer et de renforcer ses réseaux de communication. Le Comité permanent pourrait solliciter des ressources supplémentaires pour l'aider à publier plus régulièrement des renseignements le concernant dans les médias et sur son site Web.

I. État des travaux du Comité

Les délégués font le point sur les avancées de leur pays respectif en ce qui a trait à l'Arctique. De plus amples détails sur ces présentations se trouvent dans le compte rendu de la réunion (Annexe 2 ci-jointe).

Les délégués du Canada notent que la prochaine présidente du Conseil de l'Arctique sera M^{me} Leona Aglukkaq, ministre de la Santé et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Mme Aglukkaq est également titulaire d'un portefeuille ministériel spécial créé par le Canada pour le Conseil de l'Arctique. Elle consulte actuellement les collectivités du Nord pour définir ses priorités en tant que présidente.

On annonce également que la prochaine réunion aura lieu à Whitehorse, en 2014.

J. Prochaines réunions du Comité permanent

La prochaine réunion du Comité permanent aura lieu à Washington à la mi-mars 2013.

VISITE DE SITES CULTURELS À INARI

Le Comité permanent a visité des sites importants sur le plan culturel pour la population autochtone sami, à Inari.

Les délégués ont fait des visites guidées du Sami Education Institute et du Sami Museum Siida. Le premier offre de la formation professionnelle dans plusieurs domaines liés à la conservation et à l'appui des cultures et des moyens de subsistance sami, y compris les langues sami, le guidage en forêt ou en nature, l'élevage de caribous, le tourisme et l'artisanat. Ils ont pu admirer le travail d'étudiants en conception et en confection de bijoux, de vêtements traditionnels et d'outils. Parmi les expositions du Sami Museum Siida, on trouve notamment une introduction à l'histoire archéologique sami et des exemples illustrant la culture matérielle traditionnelle et moderne.

Les délégués ont aussi visité une installation de traitement de la viande et du cuir de caribou qui utilise un mélange de méthodes traditionnelles et mécanisées. Une présentation de la Finnish Forestry Administration a permis aux délégués d'en apprendre sur les habitats et les populations de caribous du nord de la Finlande. Plus particulièrement, ils ont appris que des particuliers et des coopératives d'élevage possèdent et élèvent une population d'environ 200 000 caribous semi-domestiqués dans des zones vastes, mais bien définies. La délégation canadienne prend note des différences entre cette méthode et le système canadien de gestion de la chasse des caribous sauvages dans les grands territoires de migration du Nord.

Respectueusement soumis,

M. Ryan Leef, député
Association parlementaire Canada-Europe

Annexe 1



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

Le 13 novembre 2012

Destinataires :

Délégation russe à la Conférence des parlementaires de la région arctique
Association russe des peuples autochtones du Nord

Le Comité permanent des parlementaires de la région arctique a entendu aux informations que l'avenir et le statut juridique de l'Association russe des peuples autochtones du Nord (ARPAN) sont remis en question.

Le Comité permanent entretient depuis de nombreuses années une collaboration étroite avec l'ARPAN et il tient à souligner l'importance du rôle des peuples autochtones dans la coopération dans l'Arctique. L'ARPAN a joué un rôle majeur en représentant les peuples autochtones du nord de la Russie tant dans le cadre de la coopération parlementaire dans l'Arctique qu'au sein du Conseil de l'Arctique.

Le Comité permanent demande à ses membres russes d'inciter le ministre de la Justice et l'ARPAN à travailler de concert à résoudre les enjeux juridiques potentiels et à trouver des solutions au problème, pour qu'ainsi l'ARPAN puisse continuer à œuvrer pour les peuples autochtones, à l'échelle nationale et internationale.

Veillez agréer nos plus sincères salutations.

Le président du Comité permanent des parlementaires de la région arctique,

Morten Høglund



Annexe 2

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

RÉUNION À INARI

Le 13 novembre 2012

Emplacement : Centre culturel sami (Sajos), chambre du Parlement Sami finlandais (Solju)

Compte rendu provisoire

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Décision :

Le Comité adopte l'ordre du jour proposé pour la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU CPPRA, À AKUREYRI, LES 5 ET 7 SEPTEMBRE 2012

Décision :

Le Comité approuve le compte rendu des réunions du CPPRA à Akureyri, les 5 et 7 septembre 2012.

3. PRÉSENTATION DU PARLEMENT SAMI DE FINLANDE

M^{me} Tiina Sanila-Aikio, vice-présidente du Parlement Sami de Finlande, explique au comité le travail et le rôle du Parlement.

Le Parlement est une entité sami autogouvernée conformément à la loi de la Finlande adoptée en 1996 et toujours en vigueur à l'heure actuelle. Ni autorité gouvernementale ni partie de l'administration publique, il constitue plutôt une entité juridique indépendante. Il représente les Sami à l'échelle nationale et internationale dans des domaines comme la langue, la culture et leur statut de peuple autochtone.

Le parlement compte 21 députés élus pour un mandat de quatre ans. La dernière élection a eu lieu à l'automne 2011. L'assemblée plénière se réunit de quatre à cinq fois par année et élit un président à temps complet et un comité exécutif du Président du Parlement, deux vice-présidents et quatre autres députés.

Les députés sont divisés en comités qui traitent des questions comme les moyens de subsistance, l'éducation, la culture, la vie sociale, la santé, la langue et la jeunesse.

Le Parlement Sami est financé par l'État et son budget pour 2012 était de 1,6 million d'euros.

Les questions importantes durant la présente session parlementaire sont, notamment :

- la Convention n° 169 de l'OIT
- la Convention nordique sur les Samis
- la nouvelle loi sur le Parlement Sami
- la revitalisation de la loi sur la langue sami

Finalement, la vice-présidente se montre préoccupée par la suspension des activités de l'ARPAN.

Des membres du CPPRA posent des questions sur la coopération entre le Parlement Sami et les parlements national/régional?

Mme Sanila-Aikio répond que les autorités doivent demander l'opinion du Parlement Sami relativement aux questions qui concernent les Sami, mais que le respect de leur opinion varie. À l'échelle locale, la coopération relative à la planification de l'utilisation de la nature a évolué de façon positive.

Les liens sur le plan administratif entre le Parlement Sami et le Parlement finlandais sont bons.

Les membres du Comité souhaitent également en apprendre davantage sur le travail effectué pour le maintien de la vitalité de la langue et de la culture sami et les réussites en la matière.

M^{me} Sanila-Aikio explique que dans la zone des terres traditionnelles sami, constituée de quatre des municipalités de l'Extrême-Nord, le développement est bon. La situation est différente pour les Sami vivant à l'extérieur de la zone des terres traditionnelles puisqu'ils ne bénéficient pas des mêmes droits linguistiques. Il est à souhaiter que le programme de revitalisation de la langue commence bel et bien l'an prochain et qu'il contribue de façon importante au renforcement de la situation linguistique.

Pour ce qui est de la Convention nordique sur les Samis, des négociations sont en cours et une nouvelle réunion aura lieu en décembre 2012.

Quant à la situation de l'ARPAN en Russie, le Comité s'entend sur une lettre à ce propos, lettre qui est jointe au compte rendu.

Décision :

Le Comité prend note de l'information et se met d'accord sur le contenu de la lettre sur la situation de l'ARPAN.

4. LA STRATÉGIE ARCTIQUE DE LA FINLANDE

M^{me} Hanna-Elina Koivisto présente la Stratégie arctique de la Finlande au Comité.

La majeure partie de la Finlande se trouve au-dessus du 60° de latitude nord et, devant l'intérêt grandissant que suscite l'Arctique, la Finlande a besoin d'une stratégie adaptée. Une version publiée à l'été 2010 était axée sur la sécurité, l'environnement, l'économie, les peuples autochtones, les organismes et l'Union européenne.

Le Conseil de l'Arctique est considéré comme le plus important organisme de coopération dans l'Arctique. Parmi les autres se trouvent notamment le Conseil euro-arctique de la mer de Barents et le Conseil nordique des ministres.

Une mise à jour de la Stratégie arctique est en préparation et devrait être terminée au printemps 2013. Elle sera principalement axée sur la promotion de l'expertise arctique de la Finlande.

En réponse à des questions du Comité, M^{me} Koivisto indique qu'en ce qui a trait à la logistique relative à la coopération en matière de minéraux et de mines, la coopération avec la Norvège et la Suède occupera une place importante dans la nouvelle stratégie.

Le Conseil nordique a également fait des recommandations sur la coopération dans les secteurs miniers entre pays nordiques.

M^{me} Koivisto insiste sur le fait que la Finlande souhaite faire la promotion de son expertise en marine marchande et en exploitation minière, , mais sans oublier son expertise dans des domaines plus généraux.

La Finlande est pour l'inclusion de nouveaux observateurs au sein du Conseil de l'Arctique et elle appuie surtout la demande de la Commission européenne.

Finalement, elle fait remarquer que le gouvernement finlandais essaie de tenir compte du point de vue du peuple sami lorsque la situation le justifie.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

5. PROMOTION DES ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS DE L'ARCTIQUE

M^{me} Outi Snellman, vice-présidente de l'administration de l'Université de l'Arctique, parle des activités d'UArctic au Comité.

UArctic se compose de 146 membres, y compris de membres associés provenant de pays comme le Japon et la Chine.

L'Université a terminé son évaluation interne et commencé une évaluation externe, qui servira de fondement de son nouveau plan stratégique. La vice-présidente du Comité permanent, M^{me} Gudfridur Lilja Gretarsdottir, fait partie du groupe d'évaluation externe, dirigé par M. Toni Penikett, du Canada.

UArctic compte 22 réseaux thématiques et deux types de programmes de mobilité.

Les réseaux thématiques dépendent des échanges d'étudiants. Il y a également le projet north2north, auquel prennent part environ 200 étudiants de pays arctiques chaque année.

C'est en créant des possibilités dans le Nord qu'on incite les habitants à y rester. Lorsque des jeunes vont faire leur premier cycle universitaire à l'étranger, un séjour dans le Nord renforce leur sentiment d'appartenance aux collectivités du Nord.

En outre, M^{me} Snellman propose d'établir le Programme de mobilité circumpolaire. Sans nécessiter beaucoup de financement, celui-ci servirait grandement la cause du développement de la région arctique.

En réponse à une question du Comité, Mme Snellman répond qu'elle estime que les États arctiques seraient prêts à accorder les fonds nécessaires pour appuyer un projet de ce genre, pourvu que des efforts supplémentaires soient faits, sur les plans technique et économique. Elle ajoute que la capacité technique nécessaire pour assister aux cours en ligne s'est grandement améliorée au cours des dernières années et qu'il y aura toujours plus d'étudiants qui participent à ces cours que d'étudiants qui se rendent sur place pour une longue période.

Étant donné qu'UARctic fonctionne avec un système de membres, un étudiant doit être lié à un établissement d'enseignement supérieur pour participer à ses programmes.

On informe le Comité que la Russie est un partenaire important de cette coopération; en effet, elle constitue le tiers des membres d'UARctic, elle compte deux bureaux (Archangelsk et Yakutsk) et représente un gros pourcentage des étudiants participant à l'échange..

M^{me} Snellman parle aussi des efforts effectués pour inclure les zones autogouvernées dans la coopération et de la nécessité de travailler avec des provinces et territoires du Canada.

La plus grande difficulté de la coopération est causée par le décalage horaire entre les pays.

Les membres du Comité notent qu'il serait important d'assurer un suivi dans les Parlements des pays afin de trouver des moyens de financer les programmes de mobilité étudiante.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

6. UN CENTRE D'INFORMATION ARCTIQUE DE L'UE À ROVANIEMI

M^{me} Paula Kankaanpää, directrice, Centre arctique, Université de Laponie, Finlande, présente au Comité les progrès accomplis dans la mise sur pied d'un Centre d'information arctique de l'UE à Rovaniemi.

Elle indique qu'il existe un fort volume de connaissances sur l'Arctique et celui-ci doit être transmis à un auditoire élargi. Par l'intermédiaire d'un réseau de 19 partenaires partout en Europe, le Centre arctique de Rovaniemi se veut le carrefour de l'information de l'Union européenne en matière de questions arctiques.

En réponse à des questions du Comité, Mme Kankaanpää dit qu'aucune décision n'a encore été prise quant à l'emplacement du centre d'information, mais qu'on espère arriver à un consensus au printemps prochain.

Elle indique qu'une fois le centre ouvert et fonctionnel, des discussions pourraient être amorcées sur des possibilités de partenariat, par exemple avec la Russie.

Le Centre pourrait également offrir des programmes pour faciliter le dialogue et le partage d'information.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

7. COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DU NORD

M. Timo Rautajoki, directeur général, Chambre de commerce de Laponie, Finlande, présente au Comité le point de vue de son organisme sur les occasions d'affaires actuelles et futures dans le nord de l'Europe.

Il débute en mentionnant que la coopération avec le monde des affaires dans le Nord européen est différente de celle au Canada puisqu'il y a plus d'industries et d'exportations en Europe. Les principaux secteurs commerciaux sont l'exploitation minière, le tourisme, le pétrole et le gaz, les industries sidérurgiques et papetière et le jeu vidéo « Angry Birds ».

La coopération entre les frontières doit s'améliorer. L'un des problèmes est le peu de vols reliant l'Est et l'Ouest, et la distance routière.

De nombreux investissements majeurs, qui devraient totaliser 125 milliards d'euros sont attendus au cours des dix prochaines années.

La grande question que tous se posent est de savoir si le champ gazier Schtockman sera exploité ou non.

En Norvège, le pétrole et le gaz sont des éléments moteurs qui pourraient entraîner davantage d'exploitation minière à l'avenir.

En Finlande, il faut miser sur l'industrie minière, le tourisme, l'énergie éolienne et peut-être même une usine d'énergie nucléaire? Étant donné la baisse de ses exportations, la Finlande doit se tourner vers ses voisins les plus proches au lieu de compter uniquement sur la Chine et le Vietnam.

En Suède, LKAB investit des sommes immenses à Kiruna pour poursuivre l'exploitation minière et l'énergie éolienne. La région de Murmansk compte aussi une importante industrie minière.

De nouvelles règles en matière d'émissions de soufre seront dorénavant en vigueur dans la mer Baltique et cela pourrait avoir un impact sur la nouvelle infrastructure de transport du Nord. La région présente également d'autres défis logistiques, comme un petit pont se trouvant à l'extérieur de Kiruna.

La construction de nouvelles liaisons ferroviaires coûterait extrêmement cher – trois milliards d'euros. Mais, certains signaux lancés par le président et le premier ministre laissent présager le lancement des travaux et un groupe de travail se réunira en décembre 2012 pour discuter du sujet. Il sera question des liaisons de transport dans la nouvelle stratégie arctique de la Finlande.

www.arcticbusinessforum.com

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

8. EXPÉRIENCES VÉCUES LORS DE LA 10^e CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

Le président du Comité permanent des parlementaires de la région arctique, Morten Høglund, se montre très satisfait de la conférence d'Akureyri. Il souligne notamment les éléments suivants :

- il existe un bon équilibre entre les débats pléniers et le reste du programme
- les sujets abordés en assemblée plénière sont les mêmes que ceux se trouvant dans la déclaration de la conférence
- les orateurs proviennent de différents milieux.

La vice-présidente du Comité permanent, M^{me} Gudfridur Lilja Gretarsdottir, se montre également très heureuse de la conférence d'Akureyri, particulièrement des points à l'ordre du jour et de la structure même de la conférence.

Elle souligne la nécessité de mieux inclure les participants permanents (peuples autochtones) dans le programme de la conférence.

M^{me} Ann-Kristine Johansson est d'accord avec les orateurs précédents et souligne l'importance du réseautage durant les conférences.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

9. SUJETS POUR ÉTUDE DU CPPRA JUSQU'À LA PROCHAINE CONFÉRENCE EN 2014

Les sujets suivants sont présentés durant la réunion :

- 1) études de l'impact social et culturel en lien avec le développement des ressources, les normes communes et l'utilisation des directives et des règles existantes;
- 2) questions de sécurité maritime – collecte de données hydrographiques, mesures de 20 % des eaux à l'extérieur du Groenland, exploration davantage du côté de la coopération pratique avec les collectivités arctiques;
- 3) échange de connaissances en exploitation minière;
- 4) transport aérien, vols de liaison entre l'Est et l'Ouest;
- 5) prévisions météorologiques – le temps peut causer des dommages considérables, il faut améliorer la coopération;
- 6) échanges d'étudiants – projet très important et concret.

On mentionne également le besoin d'assurer le suivi du rapport de gouvernance de l'Arctique, d'explorer de nouveaux domaines pour lesquels mettre en place des ententes ayant force d'obligation, d'élaborer une nouvelle vision de l'Arctique et de trouver une solution à la question des observateurs – quel genre de Conseil de l'Arctique voulons-nous?

Décision :

Les membres étudieront les différentes propositions et décideront d'un sujet lors de la prochaine réunion du CPPRA.

10. ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT DU CPPRA

Le président du CPPRA présente les activités de rayonnement en cours au CPPRA.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

11. ÉTAT DES TRAVAUX DU CPPRA

La délégation canadienne indique que la future présidente du Conseil de l'Arctique est M^{me} Leona Aglukkaq, ministre canadienne de la Santé. Elle a commencé à organiser des consultations partout au Canada pour préparer la présidence canadienne. Il est également décidé que la 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique se tiendra à Whitehorse, au Yukon, en septembre.

La délégation suédoise parle d'un séminaire présenté par la Swedish Polar Research Commission, le 6 novembre 2012. La Suède assumera la présidence du Conseil nordique des ministres en 2013 et aura comme objectif d'améliorer le caractère concurrentiel de la région nordique et de se pencher sur la coopération fermée dans le secteur minier.

Les représentants du Conseil nordique de l'Ouest parlent de la conférence qui doit avoir lieu à la mi-janvier 2013 en Islande et qui aura pour thème « Le système de santé de la région ». Le CPPRA est invité à y participer. On l'invite également à organiser une réunion dans les îles Féroé.

Un représentant de la délégation russe parle des récentes séances parlementaires sur la régulation juridique du développement du passage du Nord-Est. Il présente également des recommandations sur la politique environnementale arctique en Russie. Finalement, il mentionne que l'ARPAN doit adopter de nouvelles résolutions et régler ses difficultés administratives.

La délégation russe invite également le CPPRA à assister à une réunion à Murmansk, à l'automne 2013.

La délégation danoise/groenlandaise fait état d'une réunion récente entre les gouvernements de trois régions du Royaume du Danemark.

Les produits provenant des peaux de phoques ont été bannis en Russie et en Ukraine, mais le système d'exemption pour les Inuits semble fonctionner. Il y aura une réunion à

Alta, en Norvège, en juin 2013, en vue du sommet mondial des Autochtones de 2014, auquel le Comité devrait participer.

La délégation norvégienne indique qu'environ 10 millions de couronnes norvégiennes supplémentaires seront versées à de la recherche sur les activités pétrolières Arctique.

En tant que président de CPPRA, M. Høglund fait également un rapport sur la réunion qui rassemblait la présidence suédoise et les différents observateurs du Conseil de l'Arctique. La réunion a connu un bon taux de participation, y compris sur le plan politique, puisque de nombreux pays observateurs y ont pris part.

Le secrétaire général informe le Comité qu'il assistera à la réunion des hauts fonctionnaires des pays arctiques, les 14 et 15 novembre, à Haparanda, et qu'il y présentera les résultats de la conférence d'Akureyri.

12. PROCHAINE RÉUNION DU CPPRA

La prochaine réunion du CPPRA aura lieu à Washington, à la mi-mars 2013.

13. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire.

Annexe 3



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

RÉUNION À INARI

Le 13 novembre 2012

Liste des participants

MEMBRES

Canada	M. Ryan Leef, député Mme Shauna Troniak, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement
Danemark/Groenland	Mme Sara Olsvig, députée, M. Peder Pedersen, chef de section
Parlement européen	M. Pat de Cope Gallagher, député européen M. Tarvo Kungla, administrateur M. Thomas Krings, groupe politique ALDE, conseiller en politique
Finlande	Mme Johanna Ojala-Niemelä, députée Mme Hanna Mäntylä, députée M. Guy Lindström, directeur adjoint Mme Tiina Virtanen, agente d'information Mme Maarit Immonen, adjointe aux Affaires internationales
Islande	Mme Gudfridur Lilja Gretarsdottir, députée Mme Arna Bang, conseillère
Norvège	M. Morten Høglund, député
Russie	M. Vladimir Torlopov, sénateur, Conseil de la Fédération M. Kirill Mangush, conseiller, M. Nikolay Dankov, conseiller, M. Michael Slipenchuk, député

M. Alexander Kurdyumov, député
M. Boris Kashin, député
M. Fedot Tumusov, député
Mme Irina Kuzmina, secrétaire

Suède

Mme Ann-Kristine Johansson, députée
Mme Eva Hjelm, cadre supérieure

PARTICIPANTS PERMANENTS

Parlement Sami

Mme Marianne Balto, membre du Conseil du
Parlement sami de Norvège

OBSERVATEURS

Conseil nordique

M. Simo Rundgren, député, président de la
délégation finlandaise au Conseil nordique

Conseil nordique de l'Ouest

M. Henrik Old, vice-président, Conseil
nordique de l'Ouest
M. hordur Thorarinsson, secrétaire général

SECRÉTARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général

INVITÉS

Mme Paula Kankaanpää, directrice, Centre
arctique, Université de Laponie, Finlande
M. Timo Rautajoki, directeur général, Chambre
de commerce de Laponie, Finlande
Mme Hanna-Elina Koivisto, adjointe de projet,
département pour l'Europe, Unité de l'Europe du
Nord, Affaires arctiques, ministère des Affaires
étrangères, Finlande
Mme Outi Snellman, vice-présidente,
administration de l'Université de l'Arctique
M. Aleksei Repin, interprète
M. Vladislav Shor, interprète

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (Conférence PPRA)
DESTINATION	Inari, Finlande
DATES	Le 13 novembre 2012
DÉLÉGATION	
SÉNAT	S/O
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Ryan Leef, député
PERSONNEL	Mme Shauna Troniak, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement
TRANSPORT	13 495, 77 \$
HÉBERGEMENT	1 245, 53 \$
HOSPITALITÉ	0, 00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	890, 24 \$
CADEAUX OFFICIELS	0, 00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0, 00 \$
TOTAL	15 631, 54 \$